

Réunion 14 juin 2022

Présidence : M. Christophe NOGUES

Membres présents : Mme OSBÉRY, MM. ALDAX, ATERO, BERFORINI, BERNARD, BUCHETON, LAVALETTE, MAY

Membres excusés : Mmes BEAURENAUD, VALLET, MM. BEAUVOIS, BONDOUX, DEVOUCOUX (pouvoir A. BUCHETON), PONSONNAILLE (pouvoir D. ATERO)

Membres invités excusés : MM. ARCHAMBAULT, LEMERCIER, TREPKA

Assiste : Mme TOURNOIS, secrétaire

En préambule, Christophe NOGUES, en sa qualité de Président Délégué, excuse la Présidente qui est absente du District cette semaine.

1. ÉVÉNEMENTS, INVITATIONS

Cf. annexe 1.

2. COURRIERS, COMMUNICATIONS

Cf. annexe 1.

3. ADOPTION PV

→ Comité de Direction du 10 mai 2022 paru sur le site internet du District le 17 mai 2022 et dans Nièvre Football n° 560 du 20 mai 2022

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

→ Bureau du Comité de Direction du 08 juin 2022

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

4. POINT FINANCIER

4.1. Au niveau du District

La Trésorière, Sylvie OSBERY, établit un rapide point financier au 31 mai 2022 et indique que le résultat s'annonce positif.

4.2. Au niveau des clubs

Elle indique qu'elle rencontrera un club qui est en grande difficulté financière.

5. POINT SUR LES COMPETITIONS

5.1 Au niveau Jeunes

Alain BUCHETON annonce les champions des poules de D1 qui seront récompensés lors de la Soirée des Champions fixée le 1^{er} juillet 2022 :

- U18 : CS CORBIGNY
- U15 : E. AFGP 58 / MARZY / NEVERS CHALLUY SERMOISE 2
- U13 : SNID 1

Lors de cette soirée, il récompensera également les équipes qui ont accédé aux Inter-Secteurs : COSNE (U18), VAUZELLES (U15), COSNE et NEVERS BANLAY (U13).

Il indique qu'une réunion de travail est organisée le 23 juin prochain avec les techniciens du District pour établir un bilan de la saison et préparer la nouvelle saison.

5.2 Au niveau Seniors

5.2.1. Saison 2021/22 : validation des accessions et rétrogradations

Joseph BERFORINI présente les accessions et rétrogradations (voir annexes 2 et 3).

Après quelques échanges, les membres du Comité de Direction valident à l'unanimité ces montées et descentes.

5.2.2. Saison 2022/23 : organisation des calendriers, championnats

Bernard MAY indique que le calendrier général des championnats 2022/2023 sera établi début juillet avec une reprise pour la D1, D2 et D3 le 4 septembre 2022 et pour la D4 le 11 septembre 2022.

Les engagements se feront uniquement via Footclubs avec une date limite le 10 juillet pour la D1, D2 et D3 et 25 août pour la D4 et les Féminines.

Il annonce le bilan des forfaits sur la saison écoulée : 37 en championnats, 16 en coupe et 8 forfaits généraux.

5.3 Critérium Féminin

Une enquête auprès des équipes féminines sera menée afin de savoir quelle formule du critérium elles souhaiteraient.

5.4 Coupe de l'Amitié

Une discussion s'engage sur la formule actuelle de la Coupe de l'Amitié et de la nécessité d'avoir une réflexion plus approfondie pour l'avenir de cette coupe

6. ORGANISATION DE FIN DE SAISON

6.1. Finales de Coupes

En raison des températures annoncées ce week-end, Christophe NOGUES propose de mettre en place deux « pauses fraîcheur » par période ainsi que la suppression des prolongations, propositions actées à l'unanimité.

Il présente le programme des Coupes Départementales :

Samedi 18 juin 2022 – Stade Robert Bacquelin à FOURCHAMBAULT

Coupe U15 à 14h30 : CORBIGNY 1 / COSNE 1

Coupe U18 à 16h30 : FC NEVERS 1 / VAUZELLES 1

Coupe Conseil Départemental à 18h30 : ESN 58 1 / VAUZELLES 1

Dimanche 19 juin 2022 – Stade Claude Spanoudakis à CORBIGNY

Coupe Féminines à 14h30 : FC NEVERS 1 / CORBIGNY 1

Coupe de l'Amitié à 16h30 : GUERIGNY URZY 2 / LA MACHINE 3

Coupe du District Sport Comm à 18h30 : ST PIERRE 1 / MARZY 1

Le planning des rencontres est établi avec la présence d'un délégué et d'un membre du District sur chaque rencontre. La remise des coupes s'effectuera sur le terrain au fil des matchs.

6.2. Soirée des Champions

Christophe NOGUES annonce que la Soirée des Champions aura lieu le vendredi 1^{er} juillet 2022 à la Salle La Vignonne, Le Grand Lugues à Beaumont Sardolles.

Les diverses récompenses proposées par le DNF seront remises lors de cette soirée :

- 12 médailles : 4 médailles District / 1 médaille éducateur / 1 médaille arbitre / 6 médailles clubs
- Récompense Jeune Arbitre Féminine.
- Coupes pour les champions Seniors et Jeunes
- PEF
- Challenge de l'Éthique
- Challenge Vétérans

Il ajoute que le District profitera de cette occasion pour remettre les récompenses des saisons 2019 à 2021 aux récipiendaires qui n'avaient pu se rendre aux Soirées des Etoiles organisées par la Ligue BFC.

7. ETAT DES LIEUX DES COMMISSIONS, LES BESOINS....

Après un rapide tour de table, il apparaît que plusieurs Présidents recherchent des bénévoles pour intégrer leurs commissions.

Alain BUCHETON propose de diffuser une annonce de recrutement sur les différents supports de communication du District, proposition actée à l'unanimité.

8. QUESTIONS DIVERSES

↳ **Alain BUCHETON** adresse ses remerciements aux jeunes arbitres, Melle Camille COTTIN, MM. Diego BAIA, Louis BAZIN, Noa DUCROT, Martin LEPIE, Nicola GORDET VIVIER et Nuno LOUREIRO MORAIS ainsi qu'à leur accompagnateur, Pierre NUNES, pour leur très bonne tenue et leur excellente prestation réalisée lors des Interdistricts à Cosne/Loire le 26 mai dernier.

↳ **Dominique ATERO** propose la nomination des arbitres suivants :

- Lyse BILLARDON (Corbigny)
- Noa DUCROT (Corbigny)
- Corentin TENAILLE (Marzy)
- Nicola GORDIER VIVIER (Chaulgnes)
- Martin LEPIE (Alligny St Amand)
- Camille COTTIN (SNID)
- Armando ROPERTO junior (Cosne)
- Rachid ALI (Fourchambault)
- Julien KLONOWSKI (La Machine)
- Lucas MORNAY (Nevers Challuy Sermoise)

Ces propositions sont approuvées à l'unanimité.

↳ **Christophe NOGUES** propose de reporter le prochain Comité de Direction prévu le 5 juillet au 12 juillet suite à l'indisponibilité de plusieurs membres.

Dates

Christophe NOGUES rappelle l'agenda :

<u>Bureau</u>	<u>CD</u>
- 27 juin	- 05 juillet reporté au 12 juillet

Pour clôturer cette séance, le Président Délégué remercie vivement l'ensemble des participants pour la bonne tenue de ce CD avec des décisions constructives.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'apparaissant, la séance est levée à 20h40.

Le Président Délégué : Christophe NOGUES



Le Secrétaire de séance : Alain ALDAX



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.